



CARIGNAN

Regard sur Carignan

2555, chemin Bellevue, Carignan (Québec) J3L 6G8 • www.villedecarignan.org

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOL. 06, N° 01 • FÉVRIER 2017

Plaisirs d'hiver

Tous les détails en page 11

3

Informations générales

7

Urbanisme

8

Bilan 2016 et projets 2017

10

Environnement

11

Événements

*René
Fournier*

Maire
Ville de Carignan



*Lorraine
Moquin*

Conseillère
District 1



*Marcel
Synnott*

Conseiller
District 2



*André
Mylocopos*

Conseiller
District 3



*Diane
Morneau*

Conseillère
District 4



*Patrick
Marquès*

Conseiller
District 5



*Anne
Poussard*

Conseillère
District 6



MOT DU CONSEIL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons accueilli la nouvelle année 2017 en janvier dernier. Cette nouvelle ère carignanoise verra naître de nombreux projets importants. Nous prévoyons entre autres célébrer l'ouverture du Faubourg Carignan, débiter l'implantation de la future collectrice reliant le secteur Carignan-Salières au secteur Centre, prendre une décision concertée quant à la construction d'une piscine intérieure attenant au Centre multifonctionnel, poursuivre les démarches pour l'implantation d'un parc industriel près de l'A-10 et redoubler d'efforts pour faire de Carignan une ville résolument tournée "vert l'avenir". À cet égard, nous comptons instaurer, avec la collaboration de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, une troisième voie de collecte, cette fois pour valoriser les matières organiques par biométhanisation-compostage. La distribution des organibacs à domicile et la mise en service du centre de traitement intégré devraient avoir lieu d'ici la fin de 2017.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs comités ont repris du service en ce début d'année. C'est entre autres le cas du comité consultatif d'urbanisme, un comité formé de citoyens qui se regroupent mensuellement pour étudier les demandes de dérogations mineures, les amendements touchant le zonage, le lotissement ou toute autre matière relative à l'urbanisme, et qui en recommandent ensuite l'adoption ou le rejet au conseil municipal. Dans le même esprit, le comité consultatif en environnement se penche sur les divers enjeux environnementaux de la ville de Carignan et recommande des orientations de conservation au conseil municipal. Nous profitons d'ailleurs de cette fenêtre pour remercier tous les citoyens qui participent à ces comités municipaux de grande importance.

Au niveau des loisirs, nous sommes heureux de vous offrir une programmation des plus diversifiées encore cette année. Nous tiendrons nos événements habituels, en plus d'ajouter la tenue d'une Fête nationale cet été à Carignan.

Meilleures salutations,

Le Conseil



Direction artistique et textes : Éline Magnan - 450 658-1066
Conception graphique et impression : Les Publications Municipales - 1 877 553-1955



SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du Conseil auront lieu le mardi **7 février** et le mardi **7 mars** à la salle du Conseil (bâtiment situé derrière l'hôtel de ville). La population est attendue à 20 heures.



FINANCES

Les comptes de taxes seront postés au mois de février. Le premier versement de l'année 2017 est prévu le **mercredi 1^{er} mars**. Les modalités de paiement sont les suivantes :

- **Service de paiement électronique** des institutions financières participantes;
- **Chèques postdatés** par la poste ou au comptoir de l'hôtel de ville (2555, chemin Bellevue);
- **Argent comptant** au comptoir de l'hôtel de ville.

Rôle d'évaluation et matrice graphique accessibles en ligne

Veuillez noter que le rôle et la matrice graphique informatisés sont accessibles sur le site web de la Ville à villedecarignan.org. Il vous est donc possible de les consulter à domicile, 24 heures sur 24/7 jours sur 7, à partir de tout équipement électronique doté d'un accès à Internet.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Neuf (9) patinoires extérieures sont accessibles aux Carignanois(es) durant la saison hivernale, et ce, tous les jours de la semaine, selon les conditions climatiques.



Patinoires avec éclairage et cabane

<u>Lieu</u>	<u>Accès par</u>
Parc Genest	Rues des Tulipes / des Deux-Rivières
Parc Henriette	Rue Henriette
Parc Forget	Rues Marie-Dubois / Pierre-Hudon
Parc du Domaine	Rue Jacques-De Chambly

Aires glacées

<u>Lieu</u>	<u>Accès par</u>
Chenaux glacés	Rue Alexandre-De Prouville
Parc Forget	Rues Marie-Dubois / Pierre-Hudon
Parc Henriette	Rue Henriette
Parc du Centre multifonctionnel	Près de l'école Carignan-Salières

Autre patinoire accessible aux Carignanois

<u>Lieu</u>	<u>Accès par</u>
Parc du Ruisseau / Parc Elizabeth-Loctie	Rue de la Fougère (résidents de Saint-Bruno-de-Montarville et de Carignan sur le Golf)

INSCRIPTION AUX ÉCOLES PRIMAIRES

Précolaire

Votre enfant ira au précolaire en septembre 2017? N'oubliez pas de vous présenter à votre école de secteur lors de la **période d'inscription du lundi 6 février au vendredi 17 février**.

Les inscriptions se feront à l'école du Parchemin, située au 1800, rue Gilbert-Martel (capacité d'accueil de 300 élèves) et à l'école Carignan-Salières, sise au 1551, rue de l'École (capacité d'accueil de 600 élèves), de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30.

Les parents d'un nouvel élève au précolaire doivent se présenter à leur école de secteur avec **l'original du certificat de naissance ainsi qu'une preuve de résidence récente** (compte de taxes, Hydro, Vidéotron, Bell, etc.). Le permis de conduire n'est plus considéré comme une preuve de résidence.

(Source : Commission scolaire des Patriotes)





Infos municipales

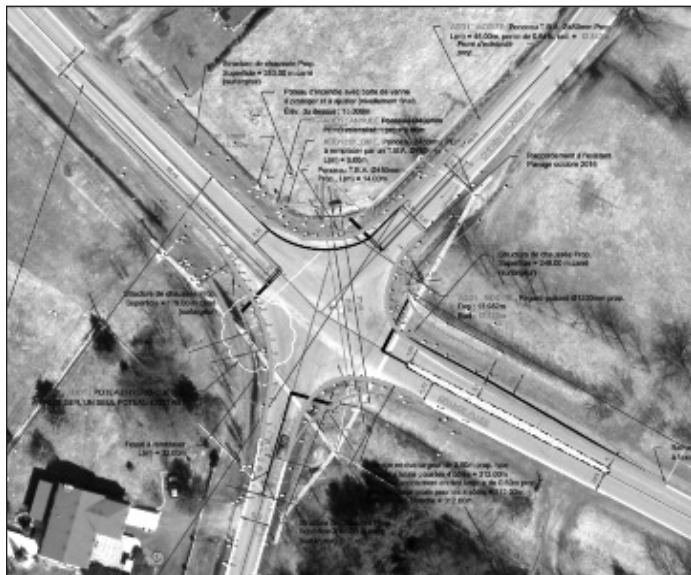
CIRCULATION SUR GRANDE ALLÉE

Tel qu'annoncé précédemment, les travaux d'optimisation de la géométrie routière amorcés à la fin de l'année 2016 aux intersections du chemin Bellerive et du chemin Salaberry sur la Grande Allée représentent une première étape à une série d'autres travaux à venir. Les effets bénéfiques liés à la création de surlargeurs aux intersections ne sont pas immédiatement observables, car la signalisation et le lignage n'ont pas pu être effectués avant l'hiver. Le traçage des lignes sur la chaussée au printemps 2017 permettra de préciser le fonctionnement des priorités de virage et contribuera à réduire le temps d'attente des automobilistes.

Le prolongement de la voie de refuge jusqu'à Bernard-Boucher ou plus loin vers la limite territoriale de Carignan pourrait être envisagé, mais comme la problématique entourant la fluidité de la circulation

aux heures de pointe sur la Grande Allée est une situation complexe qui requiert plusieurs niveaux d'intervention, une étude de circulation devra d'abord être réalisée pour déterminer le type d'infrastructure qui sera requis à long terme. En effet, avec la venue du train électrique dans le secteur et la prévision d'un volume de circulation transitoire et locale croissant, cette analyse exhaustive devra considérer les besoins pour au moins les 20 prochaines années. Des interventions de la part de la municipalité voisine, située en amont sur la Grande Allée, pourraient également être envisagées.

Pour le moment, la structure d'accueil réalisée à la hauteur du chemin Bellerive en 2016 a été conçue et réfléchiée pour permettre, si requis par l'étude, la construction d'un carrefour giratoire ou l'implantation de feux de circulation.



Intersection chemin Bellerive



Intersection chemin Salaberry



FACEBOOK

Vous souhaitez suivre le fil d'actualité de la Ville de Carignan? Être informés des avis d'ébullition, fermetures de rues, en temps réel? Devenez « fan » de notre page Facebook en cliquant sur « J'aime » à facebook.com/villedecarignan.

Près de 1500 personnes suivent déjà la page Facebook de la Ville de Carignan.

Un grand merci à tous!





AVIS IMPORTANT AUX PERSONNES QUI PROFITERONT DU COUVERT GLACÉ DE LA RIVIÈRE L'ACADIE CET HIVER

SÉCURITÉ ET RESPECT

En hiver, la rivière L'Acadie devient un espace récréatif fort prisé par les amateurs de plein air. Pêcheurs sur glace, fondeurs et marcheurs partagent la surface glacée avec les motoneigistes et les conducteurs de véhicules hors route. La Ville demande à ces derniers de ralentir dans la zone récréative pour la sécurité de tous et par respect pour la **quiétude des riverains**.

FEUX EXTÉRIEURS

Les feux à ciel ouvert (c'est-à-dire sans dispositif sécuritaire comme un foyer) sont formellement interdits à Carignan. De la même façon, la coupe d'arbres, d'arbustes ou de branches dans la bande riveraine est fortement déconseillée. Elle détruit la flore et les habitats de la faune.



VTT ET MOTONEIGES : SUR LES PISTES BALISÉES

Les utilisateurs de véhicules hors route sont invités à demeurer sur les pistes balisées. La circulation dans les parcs, passages, passerelles, pistes cyclables, terrains de récréation et terrains de jeux situés dans les limites de Carignan **est prohibée**. De la même façon, **l'île au Foin est une propriété privée et il est interdit d'y circuler**. Finalement, les descentes aux endroits tous azimuts vers la rivière endommagent de façon majeure le couvert forestier de nos rives. Merci de ne pas vous y aventurer!

DÉNEIGEMENT DES BORNES D'INCENDIE



Recommandation municipale

S'il y a une borne d'incendie sur votre terrain, il est important de ne **pas déposer de neige autour de cette borne dans un périmètre**

d'un (1) mètre et de toujours laisser libre accès à celle-ci. Les bornes d'incendie assurent la sécurité de tous.

NUISANCES ET NEIGE

Règlement no 434

Commets une nuisance quiconque pousse, dépose ou jette de la neige ou de la glace sur une propriété ou voie de circulation publique.

Nonobstant ce qui précède, n'est pas interdit le fait de dégager le remblai de neige devant une entrée charretière ou piétonnière pour donner accès à une propriété privée lorsque toutes et chacune des conditions suivantes sont respectées :

- Seule la neige constituant le remblai est ainsi déplacée;

- La neige est déplacée à plus de cinq (5) mètres de toute intersection;
- La neige demeure du même côté de la voie de circulation;
- La neige ne gêne pas la circulation des piétons ou des véhicules.



Toute personne qui souille la propriété publique doit effectuer le nettoyage de façon à **remettre la propriété dans l'état où elle était avant qu'elle ne soit ainsi souillée**.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR DU BOIS DE CHAUFFAGE

Règlement de zonage no 483-U

Tout bois entreposé doit être proprement empilé et cordé sans excéder une hauteur d'un mètre vingt (1,20 m). L'entreposage du bois ne doit obstruer aucune fenêtre, porte, issue et doit se faire uniquement dans la cour latérale ou arrière.

***Les articles ci-contre n'ont aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et les règlements en vigueur, ces derniers prévalent.**

Sécurité incendie



POUR UNE FONDUE SÉCURITAIRE

Fondue avec liquide ou gel

Il est préférable et fortement recommandé d'utiliser le gel au lieu d'un liquide combustible pour vos fondues. Si vous devez utiliser ce dernier, évitez les déversements et le risque de causer un incendie en positionnant votre poêle à fondue sur une surface incombustible et stable.



Lors du remplissage, essuyez tout excédent de liquide combustible. Si vous avez échappé du liquide sur vos mains, prenez soin de bien les nettoyer avant de procéder à l'allumage. Allumez le brûleur à l'aide

d'un briquet à BBQ ou d'une longue allumette de bois, seulement une fois qu'il est positionné à son emplacement. Ne déplacez jamais un brûleur en fonction. Comme les brûleurs ont tendance à devenir très chauds, ne jamais remettre du liquide combustible dans un brûleur qui vient de fonctionner. Même si elle paraît absente, la flamme qui pourrait y subsister risque de provoquer une explosion. Si votre fondue se prolonge et que le brûleur s'éteint, utilisez un second brûleur au lieu de remplir le premier.

Tout au long de la fondue, gardez le couvercle du brûleur à portée de la main. En cas d'incendie, ne déplacez pas le brûleur, appelez le 9-1-1 et évacuez le bâtiment. Si vous pouvez le faire de façon sécuritaire, recouvrez le brûleur d'un linge humide. **Ne tentez jamais de mettre de l'eau sur un brûleur à combustible liquide ou gel, il en résulterait une explosion.**

Fondue électrique

Lorsque vous utilisez un poêle à fondue électrique, assurez-vous de ne pas surcharger le circuit électrique. En cas de besoin, utilisez une rallonge électrique homologuée **branchée directement dans la prise**. Évitez de brancher deux rallonges entre elles ou d'utiliser des diviseurs. Si le disjoncteur « saute », changez de prise et débranchez certains appareils du circuit avant de le remettre en fonction.

Autres appareils

Les petits poêles portatifs conçus pour le camping (exemple : au butane) ne sont pas conçus pour l'intérieur, mais pour les endroits bien ventilés. Ces appareils dégagent une quantité importante de monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui cause une quinzaine de décès par année.

(Source : Service de sécurité incendie de Chambly)

FUMÉE DE BOIS

Saviez-vous que la fumée du bois est composée de plus de 100 produits toxiques différents, dont les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les composés organiques volatils (COV), les particules fines (PM_{2,5}) et le monoxyde de carbone (CO) ?

Sur une base annuelle au Québec, le chauffage au bois contribue à 46 % des émissions des PM_{2,5} provenant de sources humaines (industrie, transport, etc.). Ces particules ont la capacité de pénétrer profondément dans les poumons. Les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires et respiratoires, de même que les enfants et les personnes âgées, sont vulnérables à la présence de ces contaminants dans l'air.

Voici quelques trucs pour réduire la quantité de fumée provenant de votre appareil :

- Ne pas laisser dormir le feu et ne pas fermer les registres d'air;
- Utilisez votre poêle à bois ou votre foyer seulement lorsque nécessaire;
- Informez-vous des conditions de smog hivernal et respectez les avis de restriction relatifs au chauffage au bois;
- Faites un petit feu de flammes vives;
- Brûlez du bois sec et propre seulement. Ne pas faire brûler des ordures, plastique, papier glacé, carton, bois vert ou humide, bois peint ou teint et du contreplaqué;
- Rangez votre bois dans un environnement sec;
- Si vous devez chauffer au bois, remplacez votre appareil par un poêle certifié EPA;
- Si possible, changez pour un autre type de chauffage que le chauffage au bois;
- Munissez-vous d'un détecteur de monoxyde de carbone. Installez votre avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher afin d'entendre l'alarme pendant votre sommeil.

(Source : Gouvernement du Canada)





Urbanisme

NOUVEAUX PLAN ET RÈGLEMENTS

La M.R.C de La Vallée-du-Richelieu a émis son certificat de conformité aux nouveaux plan et règlements d'urbanisme de la Ville de Carignan **en date du 7 décembre 2016**, déclarant ainsi sa mise en vigueur immédiate.

Les avantages de cette réforme

Le Plan et les règlements d'urbanisme ont été révisés pour s'adapter de meilleure façon à la réalité d'aujourd'hui. En effet, contrairement au plan et aux règlements d'urbanisme qui étaient jusqu'à présent appliqués, ces nouvelles versions considèrent désormais les grands principes du développement durable et de la protection des milieux naturels. Cette réforme réglementaire permet également à notre équipe du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de profiter de contenus représentatifs des nouvelles normes en vigueur, de contenants améliorés pour une meilleure compréhension et de cartes actualisées et bonifiées.



De plus, ces nouvelles règles d'aménagement nous permettent d'atteindre l'objectif fixé par la CMM en vertu de son Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de 4 505 logements supplémentaires d'ici 2031, mais en prenant en compte et en respectant la nature de chacun de nos différents secteurs d'habitation. En résumé, nous disposons désormais d'outils actualisés et concertés pour aménager notre territoire de façon réfléchie.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES CHANGEMENTS

Zonage

- Grilles contiennent beaucoup plus d'information : normes de lotissement, densités minimales brutes;
- Plan de zonage : découpage modifié de certaines zones;
- Modification de la nomenclature des usages et des endroits où ils sont autorisés sur le territoire;
- Obligation de densifier les espaces de redéveloppement (0,5 hectare et plus);
- Ajout de normes concernant la protection, la coupe et le remplacement d'arbres;
- Augmentation des espaces gazonnés sur les propriétés privées;
- Possibilité d'avoir un 2^e accès à la voie publique pour les terrains de plus de 25 m de largeur et modification des règles d'aménagement;
- Minimum de deux matériaux de revêtement

sur l'élévation avant pour les nouvelles résidences, sans dépasser 4 types de matériaux pour l'ensemble du bâtiment;

- Modification du calcul des superficies d'un bâtiment accessoire et exclusion du garage et/ou abri d'auto (attenant ou annexe) au calcul des superficies pour le bâtiment accessoire;
- Possibilité d'avoir des espaces de rangement annexés à la maison, selon certaines dispositions;
- Piscine : normes plus sévères concernant les enceintes de sécurité;
- Modification des dispositions concernant les clôtures des terrains d'angle;
- Encadrement et ajout d'usages complémentaires aux usages commerciaux, industriels et agricoles;
- Espace intergénérationnel et studio ont maintenant des normes identiques et peuvent tous deux bénéficier d'une adresse distincte du logement principal.

Lotissement

- Les informations sont maintenant disponibles à même les grilles des usages et des normes;
- Les dimensions des terrains desservis et sans contraintes ont été révisées à la baisse pour la majorité des secteurs afin d'atteindre les objectifs de densification.

Permis et certificats

- Les contraventions minimales de 300 \$ pour une infraction générale sont augmentées à 500 \$;
- Le délai maximal d'émission des permis passe de 20 à 30 jours.

Plan d'implantation et d'intégration architecturale

- Le secteur Centre et les zones environnant le boul. Désourdy ne sont plus touchés par un PIIA;
- Les zones des îles Goyer et Demers qui ne sont pas orientées vers le bassin de Chambly ont été retirées du PIIA;
- Ajout de zones affectées par un PIIA en bordure des chemins ruraux, notamment les chemins Bellevue, Bellerive et Salaberry, et pour la zone MN2-U-352 (sud de la carrière).

Plan d'aménagement d'ensemble

- Un développeur qui veut demander une modification à un règlement d'urbanisme pour un secteur visé (zone non développée en zone urbaine) devra déposer un plan d'ensemble qui sera évalué en fonction des critères inclus au règlement sur les PAE.



Bilan des réalisations municipales en 2016

Environnement

- **Plan directeur de conservation et de protection des milieux naturels**
 - o Acquisition et mise en valeur de milieux naturels d'intérêt
 - o Préparation d'un guide de sensibilisation des milieux naturels
 - o Plan particulier d'urbanisme pour le secteur sud de la carrière
- **Agrile du frêne**
 - o Inventaire des frênes
 - o Dépistage et abattage de frênes morts ou malades sur le domaine public
 - o Participation au programme de valorisation du bois atteint par l'agrile du frêne
 - o Reboisement et distribution gratuite de différentes essences d'arbres
- **Covoiturage**
 - o Création d'une plateforme de jumelage pour faciliter les échanges
- **Poursuite de la cartographie des zones inondables**
- **Halte belvédère**
 - o Parc naturel offrant aux Carignanois une fenêtre sur le bassin et un accès à la rivière



Travaux publics et infrastructures

- **Équipement/bâtiments**
 - o Remplacement du chargeur sur roues, acquisition d'un camion plateforme pour chargement et transport de matériaux, de machinerie et outils
 - o Amélioration de la ventilation de l'hôtel de ville
- **Construction d'infrastructures routières**
 - o Pavage du chemin Bellerive, des rues Léonard-Tresny, Bernard-Boucher, Coteau-de-Trèfle Sud, Perreault, Marie-Anne Est, aire de virage sur la rue des Jacinthes, etc.
 - o Reconfiguration de l'intersection de la rue Henriette et du ch. Bellerive
 - o Reconfiguration des intersections du ch. Bellerive et du ch. Salaberry à la hauteur de Grande Allée
 - o Rehaussement d'un tronçon du chemin Bellerive entre le cours d'eau Roy et le cours d'eau Robert pour éviter les inondations de la route
 - o Nettoyage des fossés et remplacement de ponceaux sur le chemin Bellerive
 - o Création d'accès aux fins de vérification et entretien d'infrastructures isolées (dans les boisés)

- **Parcs et pistes cyclables**
 - o Parc du Boisé du Parchemin
 - o Réparation de fissures sur la piste cyclable Route verte
 - o Lien cyclable entre Lyse-Marcil et la Route verte
 - o Peinture de la passerelle cyclable menant à Chambly sur la Route verte
- **Réseau sanitaire et d'aqueduc**
 - o Remplacement d'une portion de la conduite principale d'aqueduc sur l'île Goyer
 - o Nettoyage et inspection du réseau sanitaire de l'île Goyer
- **Sécurité**
 - o Trottoirs et corridors de sécurité aux abords des deux écoles primaires
 - o Reconfiguration du stationnement du Centre multifonctionnel et création d'un débarcadère pour les élèves de Carignan-Salières

Urbanisme et aménagement du territoire

- **Règlements**
 - o Entrée en vigueur du Plan et des règlements d'urbanisme en conformité avec le PMAD et le Schéma d'aménagement révisé de la M.R.C.
- **Projets de développement**
 - o Urbainature au centre de l'île aux Lièvres
 - o Golf Riviera à Carignan sur le Golf
 - o Faubourg Carignan (centre commercial sur la route 112)
 - o Boisé de Carignan
 - o Boisé du Parchemin

Service du loisir et de la communauté

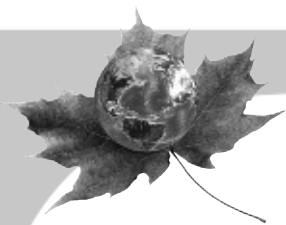
- **Présentation du spectacle des Sœurs Boulay lors de la Fête des citoyens**
- **Programmation estivale bonifiée : ajout de deux fêtes de quartier municipales, cours en plein air et évènement Kangoo Jumps**
- **Ajout de patinoires**
- **Bibliothèque itinérante : Installation de deux croque-livres et deux boîtes de livres**
- **Théâtre jeunesse**
- **Défi Carignan : courses familiales de 1 et de 5 km**

Projets à venir (2017 - ...)



- Création de liens cyclables/piétonniers entre les différents secteurs de la ville
- Construction d'un parc dans le secteur Carignan-Salières
- Finalisation du parc du Boisé du Parchemin
- Collecte des matières organiques (organibac)
- Collectrice pour relier le secteur Centre à la route 112
- Élections municipales 2017
- Panneau numérique d'entrée de ville
- Poursuite des démarches pour implanter un parc industriel près de l'A-10
- Installation de boîtes de livres supplémentaires (bibliothèque itinérante)
- Nouvelle offre : Fête nationale
- Acquisition d'un logiciel pour les inscriptions en ligne aux activités de loisir
- Acquisition de matériel audiovisuel pour équiper le Centre multifonctionnel
- Projet de piscine intérieure municipale
- Abribus et stationnement incitatif sur la route 112 pour améliorer l'accès au transport en commun
- Acquisition de machinerie, véhicules et outils spécialisés pour améliorer la qualité des interventions
- Plan de conservation et de protection des milieux naturels
 - Acquisition de milieux naturels ou écologiques
 - Création d'une fondation pour protéger les milieux naturels d'intérêt
 - Mise en œuvre d'une stratégie de compensation écologique des milieux humides vers les aires écologiques ciblées
 - Mise en valeur des corridors bleus (ruisseau Massé, rivières L'Acadie et Richelieu, cours d'eau Robert, etc.)
 - Bioblitz
- Plan de réduction des GES
 - Campagne « On marche au ralenti »
 - Semaine du covoiturage en mars
- Agrile du frêne
 - Dépistage et abattage
 - Plantation pour le remplacement des frênes abattus
- RÉM (Réseau électrique métropolitain)





Environnement

Le covoiturage permet de réduire de façon significative les émissions polluantes. Si vous partez de Carignan ou que vous passez par Carignan pour vous rendre au travail, à votre lieu d'étude ou vers un stationnement incitatif et



que vous pouvez transporter un ou des covoitureurs, rendez-vous sur la plateforme de jumelage de la Ville de Carignan à villedecarignan.org/fr/covoiturage. Vous pourrez alors offrir une ou des places disponibles à bord de votre véhicule ou trouver un conducteur qui se rend dans le même secteur que vous.

Semaine du covoiturage du 12 au 18 mars



Les membres du CCE ont proposé la mise en œuvre d'une Semaine du covoiturage à Carignan du 12 au 18 mars. Il s'agit d'augmenter la visibilité des plate-

formes disponibles et de promouvoir le covoiturage en récompensant les covoitureurs actifs.

L'objectif est de sensibiliser les citoyens à adopter de nouveaux comportements en matière de mobilité durable, de réduire l'émission de gaz à effet de serre sur le territoire et de libérer la route 112 qui subit une lourde pression routière durant les heures de pointe.

Concours « Embarque! »

Puisque l'initiative vise une clientèle élargie (villes longeant la route 112), le député provincial, monsieur Jean-François Roberge, offre **6 prix de 50 \$** aux citoyens de la circonscription de Chambly (**Carignan, Chambly, Richelieu, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Mathias-sur-Richelieu**) qui empruntent habituellement la route 112 et **qui covoiteront** durant la semaine du 12 au 18 mars. Tous les détails du concours en ligne à villedecarignan.org ou #libèrela112.

ÉCOGESTE RÉCOMPENSÉ

Toilette à faible consommation d'eau

La Ville de Carignan récompense les choix écoresponsables. En installant une toilette à faible consommation d'eau, les citoyens peuvent réclamer **un montant de 60 \$** à la Ville. Il suffit de faire parvenir le formulaire et les documents requis au Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Tous les détails en ligne à villedecarignan.org.



Conditions pour avoir droit à la subvention :

- Être résident de Carignan;
- Présenter l'original de la preuve d'achat;
- Photos avant / après les travaux d'installation.



*Conseil : Lors de vos prochains achats, recherchez le **logo WaterSense**. Cette certification atteste que la toilette consomme moins de 4,8 litres par chasse d'eau, tout en assurant une performance égale ou supérieure aux toilettes standards.

Agrile du frêne

La Ville de Carignan avise la population de l'abattage d'un ou plusieurs frênes (ou autres espèces d'arbres) marqués entre les mois de janvier et de mars par la compagnie d'arboriculture Émondage SBP.

Les endroits visés (sans s'y restreindre) :

Chemin Bellerive
Rue Gertrude
Rue de l'École
Rue des Roses
Rue des Tulipes
Chemin Salaberry
Rue des Jacinthes
Parc de la Plume-Magique
Parc du Ruisseau
Boisé Carignan sur le Golf

Questions ou commentaires ?
Communiquez avec
Annabelle Landry
au 450 658-1066 # 237



Événements



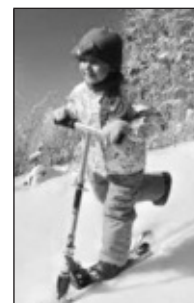
Animation extérieure pour toute la famille (jeux gonflables, peinture sur neige, etc.). Café et chocolat chaud gratuits. Pâtisseries (\$). Habillez-vous chaudement!

L'activité est gratuite. Information au 450 658-1066 poste 6 (Loisirs). En cas de pluie ou de froid intense, l'événement sera annulé.

Découvrez ou redécouvrez les sports hivernaux de l'heure (prêt de matériel gratuit sur place) :

- Vélo sur neige ou « Fatbike »
- Trotinette des neiges
- Raquette pour petits et grands

Le samedi 4 février de 13 h à 16 h sur la piste cyclable du canal de Chambly à l'intersection de la rue O'Reilly et du chemin Sainte-Thérèse.



Événement présenté en collaboration avec



HEURES DU CONTE

Cet hiver, les tout-petits et leur famille sont invités à assister à des **Heures du conte** toutes spéciales! Des personnages loufoques et attachants viendront raconter des histoires plus merveilleuses les unes que les autres, parfois drôles, parfois effrayantes, mais toujours débordantes d'imagination.

Samedi 11 février :
« Petit bonhomme en pain d'épice »

Samedi 11 mars :
« Béatrice l'exploratrice et le petit dinosaure »

Les **Heures du conte** sont tenues au Centre multifonctionnel de 10 h à 11 h. L'activité est gratuite. Information au 450 658-1066 poste 6 (Loisirs). Inscription par téléphone ou en ligne à villedecarignan.org.

CONCOURS SAINT-VALENTIN « UN AIR DE FAMILLE »

Partagez un moment de complicité familial avec les autres citoyens de Carignan et profitez de cette vitrine pour dire aux membres de votre famille à quel point vous les aimez. La Ville diffusera les images des familles de Carignan sur sa page Facebook et via son site web le jour de la Saint-Valentin.

Procédure :

1. Faites-nous parvenir la photo d'un moment agréable passé en famille et rédigez quelques lignes à l'attention de cette dernière (une photo par personne);
2. Envoyez le tout par courriel à loisirs@villedecarignan.org avant le 13 février à 16 h.

La Ville fera tirer un panier cadeau des délicieux produits de la boulangerie-pâtisserie Les Bons Événements parmi tous les participants. Ce prix a une valeur de 50 \$.



Événements

THÉÂTRE JEUNESSE

Le spectacle de ventriloquie « La foire en folie » sera présenté le dimanche 19 mars à 15 h au Centre multifonctionnel

Spectacle familial gratuit pour les enfants de 5 ans et plus. La foire en folie est un spectacle de ventriloquie et d'humour. Dans cette foire au parfum de mystère et de barbe à papa, une ronde de nouveaux personnages rigolos défilera devant vous. Une occasion rêvée pour faire de fabuleuses rencontres! Lili, le personnage principal, devra composer avec la particularité de chacun, ce qui ne sera pas une mince affaire! Lorsqu'on se retrouve nez à nez avec le monstre de la maison hantée ou la main prise dans la bouche d'un requin taquin, il faut faire appel à son sang froid! Inscription obligatoire à villedecarignan.org.



COURS DE GARDIENS AVERTIS

Rendez-vous au Centre multifonctionnel le dimanche 26 mars de 9 h à 17 h

Ce programme permet aux jeunes âgés de 11 à 15 ans d'acquérir les techniques de secourisme élémentaire et les techniques nécessaires pour prendre soin des enfants plus jeunes. Les participants apprennent à s'occuper de jeunes enfants de divers groupes d'âge, à prévenir les urgences et à intervenir en cas de besoin. Ils reçoivent également une formation afin de se promouvoir en tant que gardiens auprès de parents/clients éventuels.

Durée du cours : 8 heures d'enseignement

Préalables : 11 ans et plus (ou 6^e année et plus)

Coût : 40 \$ payables sur place le jour de la formation

Inscrivez-vous avant le 10 avril à secourys.com/gardien-averti, par courriel à info@secourys.com ou par message texte au 514 777-6968. L'inscription sera confirmée par courriel ou vous serez contacté dans la journée par Secourys (formateur).



RELÂCHE SCOLAIRE DU 27 FÉVRIER AU 3 MARS

Carignan organise des activités dans le cadre de la Relâche scolaire 2017. Si vous n'avez pas reçu la documentation, il vous est possible de la télécharger en ligne à villedecarignan.org. La période d'inscription se termine le 21 février. Priorité aux premiers inscrits.

Badminton libre en famille le mercredi 1^{er} mars de 13 h 30 à 15 h 30. Trois terrains disponibles par heure au gymnase de l'école Carignan-Salières. Réservations obligatoires au 450 658-1066 poste 6. Cette offre s'adresse uniquement aux citoyens de Carignan.

À METTRE À VOTRE AGENDA :

**Le Défi Carignan : 1 km des petits,
5 km et 10 km**

Quand : Le samedi 6 mai 2017

Les détails suivront sur le site internet
et via notre page Facebook.



Vie communautaire



ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR

La saison de baseball 2017 approche à grands pas. Pour toutes les informations, inscriptions, coûts et autres activités, visitez le site web baseballchambly.com ou suivez notre page Facebook.

Catégorie	Année de naissance
Rallye Cap	2012-2013
Novice	2010-2011
Atome	2008-2009
Moustique	2006-2007
Pee Wee	2004-2005
Bantam	2002-2003
Midget	1999-2001



Source : Association de baseball amateur de Chambly
registraire@baseballchambly.com
baseballchambly.com

BAZAR FAMILIAL



Le Bazar familial de Chambly est un événement biannuel qui permet d'amasser des fonds pour les organismes siégeant sur la Table de concertation 0-5 ans du territoire du CLSC de Richelieu. Les gens peuvent y vendre du matériel et des vêtements pour les enfants de 0-12 ans, des activités sont offertes pour les enfants et plusieurs commerçants et professionnels de la région sont sur place pour vous rencontrer. La dernière édition nous a permis de remettre près de 5 000 \$ à l'Office municipal d'habitation de Chambly et Aux sources du Bassin de Chambly pour la réalisation de merveilleux projets.

Suivez-nous sur Facebook et inscrivez-vous à notre infolettre pour connaître les dates d'inscription, les organismes que nous soutenons et en savoir plus sur les activités offertes et nos partenaires. Si vous désirez donner du temps à votre communauté bénévolement, nous sommes à la recherche d'une secrétaire pour siéger sur le comité organisateur.

Prochains Bazars

Le samedi 1^{er} avril de 12 h à 17 h et le dimanche 2 avril de 9 h à 12 h à l'École secondaire de Chambly. Coût d'entrée : 1 \$

Source : Bazar familial de Chambly
bazarfamilialchambly@gmail.com
facebook.com/bazarfamilialdechambly



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

La Société d'histoire de la seigneurie de Chambly offre cet hiver une série de sept cours portant sur l'histoire de Chambly et environs. Coût : 50 \$ pour la série de sept cours payables avant le début des cours, par chèque ou comptant. Les cours seront donnés les mercredis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30 au 2445, av. Bourgogne à Chambly. Nous acceptons les douze premières inscriptions.

8 février	Les origines de Chambly Paul-Henri Hudon
15 février	La rivière Richelieu et l'histoire Paul-Henri Hudon
22 février	Les forts français Réal Fortin
1 ^{er} mars	L'histoire de plusieurs siècles du pain Marie Chassé
8 mars	Du patrimoine de Chambly Paul-Henri Hudon
15 mars	Les militaires et anglophones à Chambly Raymond Ostiguy
22 mars	Les bourgeois et les artisans Louise Chevrier

Source : Société d'histoire de la seigneurie de Chambly
2445, av. Bourgogne à Chambly
shsc@societehistoirechambly.org
450 658-2666

LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER HAUT-RICHELIEU



Évadez-vous grâce à la Loterie Alzheimer

La Société Alzheimer Haut-Richelieu (SAHR) met en vente **jusqu'au 27 avril prochain**, 500 billets dans le cadre de sa campagne de financement « Loterie Alzheimer », dont l'objectif financier a été fixé à 20 000 \$ afin de supporter concrètement son programme de répit-accompagnement et stimulation à domicile.

Le prix à gagner : **un crédit-voyage d'une valeur de 3 000 \$**. Comme il s'agit d'un « crédit voyage », il pourra être utilisé par un ou plusieurs voyageurs et pour une ou plusieurs destinations. Il peut être intéressant pour les participants de se regrouper avec des parents, amis ou collègues pour l'achat d'un ou de plusieurs billets au coût unitaire de 50 \$. Vous pouvez faire l'achat de billets en ligne via le www.sahr.ca.



Vie communautaire

Le tirage aura lieu le jeudi 27 avril 2017 au bureau de la SAHR. La Société Alzheimer Haut-Richelieu remercie ses généreux commanditaires qui ont rendu possible ce projet : Les Voyages MV, Imprimerie Katrimages et Jean Bellefleur, comptable.

Source : Société Alzheimer Haut-Richelieu
211, rue Mayrand à Saint-Jean-sur-Richelieu
www.sahr.ca
450 347-5500 ou 514 990-8262, poste 203



FADOQ (CLUB DES AÎNÉS)

Activités régulières

Billard (lundi au samedi), bingo (jeudi), danse en ligne et danses sociales avec Lucie Lapointe (lundi-mercredi), danse en ligne avec Johanne et Jean-Pierre (mardi), crible (lundi), échecs (mercredi), Entre-femmes (dimanche), palet (lundi-mercredi), quilles virtuelles (mardi), vie active (mercredi-vendredi), Whist militaire (mardi).

Activités spéciales

Soirée de danse en ligne les vendredis 3, 10, 17 février et 3, 10, 17, 31 mars à 19 h

Tournoi de Whist militaire les dimanches 19 février et 19 mars à 13 h 30

Soirée-dansante FADOQ le samedi 25 février à 18 h

Spectacle avec Alexandre Bélair le samedi 11 février

Source : Club FADOQ du bassin de Chambly
1390, avenue Bourgogne à Chambly
fadoqchambly.org • 450 447-5550 / 438 491-5254



AINSI SOIT-ELLE

Ainsi soit-elle est un lieu d'accueil privilégié pour les femmes, une alternative à l'isolement, un lieu d'échanges chaleureux où l'écoute, le respect et la confidentialité sont de mise. C'est un lieu pour tisser des liens, pour apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité entre chacune.

Le Centre offre des services d'écoute, de relation d'aide, de références, de prêt de livres, des conférences, des ateliers de formation, etc. Le Centre est là pour supporter les femmes des municipalités environnantes qui vivent ou non des problématiques économiques, familiales ou sociales.

Inscription obligatoire au 450 447-3576.

Consultez notre programmation en ligne ou rencontrez-nous sur place le lundi de 8 h 30 à 16 h 30, le mardi de 13 h à 16 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 10 h à 16 h 30.

Source : Ainsi soit-elle
646, rue Saint-René à Chambly
www.ainsisoitelle.org • 450 447-3576

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE

La Société d'Horticulture et d'Écologie de Chambly, Richelieu et Carignan est un organisme qui s'adresse à tous les passionnés d'horticulture et d'écologie. Les activités de la Société permettent d'approfondir vos connaissances et d'échanger avec d'autres amoureux d'horticulture. Pour de plus amples informations sur la programmation de la Société et pour être informés des ressources en horticulture, consultez le www.shecrc.com. Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook.

Mardi 14 février

Comment planifier son jardin étape par étape

Conférencier : Josée Desranleau

Mardi 14 mars

Les exceptionnelles

Conférencière : Annie Lachapelle

Les conférences ont lieu à l'École secondaire de Chambly (535, boul. Brassard, Chambly). Membre : gratuit. Non membre : 10 \$.

Source : Société d'horticulture et d'écologie Chambly-Richelieu-Carignan
www.shecrc.info • facebook.com/shecrc
450 658-7178



Salon des
familles
de la Vallée du Richelieu

**SALON DES FAMILLES
DE LA VALLÉE-
DU-RICHELIEU**

Le Salon des familles de la Vallée-du-Richelieu est l'occasion par excellence pour découvrir 70 exposants de la région qui proposent des biens et services en matière d'éducation, de santé, de loisirs et plus encore! C'est également le moment de faire des trouvailles auprès des vendeurs du bazar familial. Pour du plaisir en famille, visitez les 3 zones de jeux, les animations sur la scène et ne manquez pas les invités-surprises. Service de ravitaillement, coin réservé à l'allaitement et vestiaire également disponible sur place. De plus, vous êtes conviés le 24 mars à une conférence humoristique de Martin



Vie communautaire



Larocque portant sur le bonheur parental. Le **Salon des familles** sera tenu à l'école secondaire Ozias-Leduc (525, rue Jolliet à Mont-Saint-Hilaire) le dimanche 26 mars de 9 h à 15 h. Programmation complète, billets pour Martin Larocque et informations au www.salondesfamilles.ca.

Source : Centre périnatal Le Berceau
733, rue Laurier à Beloeil
www.leberceau.org • 450 446-7760

AUX SOURCES DU BASSIN DE CHAMBLY

Le saviez-vous?



La friperie a changé son nom pour La friperie du Bassin. Elle a aussi fait peau neuve pour avoir un look plus jeune et plus dynamique, et offre un plus grand espace de vente pour les vêtements. Nous avons presque doublé la quantité de vêtements à vendre à des prix plus qu'avantageux. Que ce soit pour économiser, pour diminuer votre empreinte écologique ou pour vous procurer une garde-robe et un décor distinctifs, faites le détour à notre friperie. Nos heures d'ouverture sont les lundis, mardis, mercredis et samedis de 9 h à 16 h, les jeudis et vendredis de 9 h à 20 h.



Si vous rencontrez des difficultés financières qui compromettent votre sécurité alimentaire, communiquez avec nous pour rencontrer Lynda. Nos services d'épicerie économique, de distribution alimentaire et d'ateliers de cuisine pourront certainement vous aider à passer à travers cette période difficile.

Source : Aux sources du Bassin de Chambly
1369, avenue Bourgogne à Chambly
info@as-bc.org • 450 658-1568

TRANSPORT EN COMMUN

Tarifs du 1^{er} janvier au
31 décembre 2017 :

CIT	Forfait mensuel Mtl et Longueuil : 128.75 \$ (tarif ordinaire) ou 77.50 \$ (tarif réduit)	
TRAM	Forfait mensuel : 167 \$ (tarif ordinaire), 134 \$ (tarif étudiant) ou 100 \$ (tarif réduit)	

Taxibus à Carignan

Le service de Taxibus est un service qui fonctionne au même titre que celui de l'autobus. Il permet aux usa-

gers du secteur couvert par ce service de correspondre avec les circuits locaux et express du réseau, et ce, aux points de correspondance inscrits à l'horaire. **Service de taxibus sur réservation seulement : 450 460-2000.** Horaire et tarifs à www.monblus.ca.

- T1 Secteur Carignan-Salières
- T2 Secteurs Hôtel de ville et rue Bachand
- T3 Secteur Île Goyer
- T4 Secteurs Île Demers et île aux Lièvres
- T5 Secteurs Bellerive, Gilbert-Martel, Henriette



HANDI-BUS INC

N'hésitez pas à nous contacter
(450) 460-2000

Modifications au service de transport - Janvier 2017

- **Longueuil**
Hôpitaux et CMR, INBL : ajout de 3 jours/semaine (lundi, mercredi, vendredi)
- **Granby :**
Service du lundi au vendredi vers Hôpital et CMR

Ateliers 1-2-3 je bouge avec toi!

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

À
CARIGNAN

Développer la relation parent-enfant à partir d'activités adaptées aux enfants âgés de 1 à 5 ans*

Les ateliers ciblent :

- Sensibiliser les parents sur l'importance de la relation avec leur(s) enfant(s);
- Donner aux parents des outils et des idées sur la façon de stimuler le développement de leur(s) enfant(s) avec du matériel facile à trouver ou à fabriquer;
- Susciter le plaisir entre parents et enfants;

*Trois groupes d'âges différents

NOUVELLES THÉMATIQUES

OÙ ?
École Carignan-Salières
1551 rue de l'Écluse, Carignan

QUAND ?
Les samedis matin du 28 janvier au 25 février

DURÉE ?
Entre 45 minutes et 1 heure
(selon le programme)

COÛT ?
10\$ par enfant (contribution volontaire)

INFORMATIONS OU INSCRIPTION ?
Gabrielle Patenaude
Coordonnatrice du Projet Grandiose
(514) 668-0561
projet_grandiose@centlook.com



**La rivière L'Acadie est un
secteur récréatif
POUR TOUS.**



Ralentissez!

**Respectez la propriété privée!
Ramassez vos déchets!
Protégez les berges et
le littoral!**



Relâche scolaire!

**Inscrivez votre enfant à notre semaine d'activités dans
le cadre de la relâche scolaire du 27 février au 3 mars.**

Délai pour les inscriptions : 21 février



Ville de Carignan

Conseil

450 658-1066 poste 4

Finances

450 658-1066 poste 3

Greffe

450 658-1066 poste 4

Communications

450 658-1066 poste 8

Régie intermunicipale de police

1 888 678-7000

Direction générale

450 658-1066 poste 5

Urbanisme et aménagement du territoire

450 658-1066 poste 1

Travaux publics, génie et infrastructures

450 658-1066 poste 2

Loisirs

450 658-1066 poste 6

Incendie

450 658-8788

En dehors des heures d'ouverture des services, tout appel nécessitant une INTERVENTION RAPIDE DE NATURE TECHNIQUE (aqueduc-égout) doit être acheminé à la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

POUR LES APPELS D'URGENCE, EN TOUT TEMPS, FAITES LE 911



Ville de Carignan

2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Téléphone 450 658-1066
Télécopieur 450 658-2676
info@villedecarignan.org
www.villedecarignan.org

www.villedecarignan.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Conception et impression:



Les Publications Municipales
1-877-553-1955